

Conseil d'arrondissement du 6^e arrondissement du lundi 10 septembre 2018

Vœu présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris relatif au souhait de création d'un monument ou d'une stèle faisant mémoire des animaux tués au cours des conflits du 20^e siècle et notamment de la Première Guerre Mondiale. (V062018033)

Le Conseil du 6^e arrondissement,

Considérant le nombre important d'animaux et notamment de centaines de milliers de chevaux, chiens et oiseaux mobilisés et sacrifiés lors des conflits du 20^e siècle et notamment de la Première Guerre Mondiale ;

Considérant qu'un des lieux de regroupement des chevaux était situé avenue de l'Observatoire dans les 6^e et 14^e arrondissements ;

Considérant la sensibilisation de l'opinion publique à ces faits longtemps méconnus ;

Considérant les demandes des nombreuses associations de défense des animaux et notamment de l'association « Zoopolis » ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ ;

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris :

EMET LE VŒU :

Article unique : qu'un monument (ou qu'une stèle) soit érigé sur un musoir situé à l'intersection du boulevard Saint Michel et de la rue d'Assas (à proximité du jardin de l'Observatoire) en mémoire de ces animaux mobilisés et sacrifiés au 20^e siècle.